

Rendre obligatoires les outils fiscaux numériques en réponse à la Covid : l'exemple d'Eswatini

Razan Amine et Fabrizio Santoro

Résumé du document de travail 140 par Fabrizio Santoro, Razan Amine et Tanele Magongo

Introduction

Afin de réduire les contacts physiques, la Covid-19 a contraint de nombreuses administrations fiscales à adopter les technologies numériques pour les déclarations fiscales et les paiements d'impôts. Au-delà de la lutte contre la pandémie, la déclaration et le paiement électroniques sont très prometteurs pour faciliter le respect des obligations fiscales, accroître la transparence et réduire les possibilités de collusion (Okunogbe et Santoro, 2021). Eswatini a rendu obligatoire la déclaration électronique pour tous les contribuables à partir de septembre 2020, par le biais de la plateforme d'impôt en ligne (e-Tax). Par la suite, l'administration fiscale a lancé, en avril 2021, une politique visant à éliminer les opérations en espèces pour les paiements d'impôts.

Notre étude a évalué l'impact de l'obligation de déclaration électronique sur le comportement des contribuables en matière de déclaration et de paiement, en examinant les questions suivantes : (i) quel est l'impact de l'obligation de déclaration électronique sur la conformité en matière de déclaration et de paiement ? (ii) existe-t-il des effets d'entraînement sur l'exactitude des déclarations et des paiements ? (iii) quels sont les principaux mécanismes qui expliquent les résultats ?

Données et méthodologie

Pour répondre à nos questions, nous avons utilisé un ensemble de données fournies par l'administration fiscale d'Eswatini (ERS), consultées en mai 2021, soit huit mois après l'entrée en vigueur de l'e-Tax. Cet ensemble de données était composé des éléments suivants :

- 1. le registre des contribuables et de l'e-Tax :** il indique la population générale des contribuables et, parmi eux, ceux qui se sont inscrits sur l'e-Tax ;
- 2. les données sur les déclarations et les paiements :** disponibles pour les années 2013-2020, soit six ans avant l'entrée en vigueur de l'e-Tax et un an après. Nous nous sommes concentrés sur l'impôt sur le revenu, que nous avons également comparé à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour en mesurer la précision.

Nous avons utilisé une stratégie d'écart dans les différences (ED), renforcée par un appariement par score de propension (ASP), qui aide à sélectionner le groupe de contrôle approprié, sur la base d'un large éventail de variables observables. Nous avons comparé les contribuables qui se sont inscrits après l'entrée en vigueur de l'e-Tax en septembre 2020 (groupe de traitement) à ceux qui ne l'ont pas fait (groupe de contrôle). Nous avons ignoré toutes les inscriptions anticipées à l'e-Tax.

Bien qu'il s'agisse d'une « obligation », tous les contribuables ne la respectent pas (moins de la moitié, soit 41 %). Cette adhésion partielle nous a permis d'adopter la stratégie d'ED. Nous avons mesuré l'impact sur le comportement de déclaration et de paiement pour deux résultats chacun : (a) la probabilité d'une déclaration positive et le montant de l'impôt déclaré, et (b) la probabilité de payer l'impôt et le montant payé. Nous avons également examiné les revenus, les dépenses et les déductions. Pour étudier l'exactitude des déclarations des contribuables, nous avons étudié le respect des délais de dépôt et les divergences entre les déclarations d'impôt sur le revenu et les déclarations de TVA. Et pour étudier le comportement de paiement, nous avons pris en compte l'exactitude des paiements d'impôts, c'est-à-dire si le contribuable a réussi à payer l'intégralité de sa dette fiscale.

Principaux résultats et leurs motivations

Notre analyse a permis de tirer plusieurs conclusions. Premièrement, avant de lancer notre ED, nous avons cartographié les facteurs d'adoption de l'e-Tax, sans tenir compte de son aspect obligatoire. Grâce à l'obligation, en seulement deux ans, les inscriptions à l'e-Tax ont augmenté de façon spectaculaire, de plus de 1700 %. Sans surprise, nous avons constaté que les entreprises les plus grandes et les plus compétentes en matière d'informatique sont plus susceptibles de s'inscrire sur la plateforme. Il en va de même pour les paiements électroniques des taxes. Ces données semblent indiquer que les entreprises moins sophistiquées et plus petites ont du mal à adopter la technologie, ce qui corrobore d'autres études (Okunogbe et Santoro, 2022).

- Deuxièmement, en ce qui concerne l'impact réel de l'obligation, nous avons montré que l'adoption de l'e-Tax améliore de manière significative le comportement en matière de déclaration. Les contribuables inscrits à l'e-Tax sont 60 % moins susceptibles de déposer des déclarations nulles, et ils déclarent plus de chiffres d'affaires (+32 %) et de revenus imposables (+50 %). Il est intéressant de noter que la charge fiscale finale reste inchangée, ce qui indique que les contribuables trouvent des moyens de ne pas modifier leurs obligations fiscales.
- Troisièmement, nous avons constaté un impact positif similaire sur le comportement de paiement. Les résultats font état d'un fort impact de l'inscription à l'e-Tax sur la probabilité de payer en fonction de la déclaration (+70 %), ainsi que sur le montant final de l'impôt payé (+64 %).
- Enfin, nous avons approfondi les mécanismes qui ayant conduit à nos résultats. Ceux-ci se présentent comme suit :

- La technologie semble faciliter la mise en conformité, grâce aux informations importantes sur les délais et les sanctions qu'elle communique aux utilisateurs. Grâce à un effet de rappel et de visibilité, les contribuables traités augmentent le nombre de déclarations dans les délais (+47 %) et la probabilité de déclarer la TVA, à condition d'avoir déjà déclaré l'impôt sur le revenu (+135 %).
- La technologie aide probablement les contribuables à contrôler leurs états financiers, étant donné qu'ils déclarent davantage de dépenses et de déductions, qu'ils n'avaient probablement pas déclarées manuellement.
- L'exactitude des paiements s'améliore également, puisque les contribuables traités sont 53 % plus susceptibles de payer l'intégralité de leur dette.
- L'option de paiement électronique – qui n'est pas directement intégrée dans l'e-Tax – n'améliore pas les effets positifs de l'obligation de déclaration électronique sur les paiements.
- Ce sont les particuliers, les petites entreprises et les contribuables en milieu urbain qui ont le plus répondu à l'obligation, les plus gros contribuables n'ayant toujours pas payé la totalité de leurs impôts dus. Ces résultats soulèvent des questions d'équité. Ils indiquent que les gros contribuables peuvent encore trouver des moyens d'échapper à l'impôt, même après avoir adopté la technologie.

la volonté de l'adopter, dans le but de permettre à la majorité des contribuables de déposer leurs déclarations par voie électronique. Associée à la sensibilisation, la performance de la plateforme e-Tax peut être améliorée par :

- le renforcement de sa résilience pour survivre aux périodes de pointe et ne pas tomber en panne : la plupart des contribuables déclarent leurs impôts à l'approche de la date limite;
- l'introduction des contrôles et des validations plus stricts, fondés sur des données, pour les gros contribuables, qui ont davantage tendance à échapper à l'impôt;
- la disposition d'un module de paiement électronique pour faciliter le respect des paiements et améliorer le suivi des mauvais payeurs.

Nos recherches se poursuivent. Pour suivre et comprendre l'évolution de cette obligation et l'effet à moyen terme, nous utiliserons des données actualisées sur les inscriptions à l'e-Tax, les déclarations et les paiements. Pour compléter l'analyse quantitative, nous prévoyons des enquêtes qualitatives afin de mieux comprendre les difficultés des contribuables et leur perception de la technologie. Dans tous les cas, nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec l'ERS afin que notre recherche soit ancrée dans un contexte réel, en étudiant les implications de l'obligation sur la qualité des données et les pratiques informatiques au sein de l'ERS. Il reste encore beaucoup à faire (Santoro et al, 2021).

Recommandations de politiques

Les éléments positifs que nous avons obtenus suggèrent que l'ERS devrait continuer à promouvoir l'adoption des technologies de l'information pour favoriser une conformité positive. Toutefois, il est préoccupant de constater que près d'un an (huit mois) après l'entrée en vigueur de l'e-Tax, moins de la moitié (41 %) des contribuables ont adopté la technologie. L'ERS devrait renforcer la sensibilisation à la technologie et

« Grâce à l'obligation, en seulement deux ans, les inscriptions à l'e-Tax ont augmenté de plus de 1700 % [...]. Ce sont les particuliers, les petites entreprises et les contribuables en milieu urbain qui ont le plus répondu à l'obligation, les plus gros contribuables n'ayant toujours pas payé la totalité de leur dû. »

Lectures complémentaires

Okunogbe, O. and Santoro, F. (2022). The Promise and Limitations of Information Technology for Tax Mobilisation, ICTD Working Paper 135, Brighton: Institute of Development Studies

Kochanova, A., Hasnain, Z. and Larson, B. (2020). 'Does E-Government Improve Government Capacity? Evidence from Tax Compliance Costs, Tax Revenue, and Public Procurement Competitiveness,' The World Bank Economic Review 34 (1): 101-20

Arewa, M. and Santoro, F. (2022). An Introduction to Digital Tax Payment Systems in Low-and Middle-Income Countries, ICTD Working Paper 152, Brighton: Institute of Development Studies, DOI:10.19088/ICTD.2022.019

Citation : Amine, R. et Santoro, F. (2022). Rendre obligatoires les outils fiscaux numériques en réponse à la Covid : l'exemple d'Eswatini. Résumé de recherche numéro 83, Brighton: Institute of Development Studies. DOI : [10.19088/ICTD.2023.020](https://doi.org/10.19088/ICTD.2023.020)

Crédits

Fabrizio Santoro est chercheur à l'Institute of Development Studies et au Centre international pour la fiscalité et le développement, et responsable de la recherche du programme DIGITAX.

Razan Amine était, au moment de cette étude, chercheur au sein du programme DIGITAX (CIDT).

Tanele Magongo est responsable de la stratégie au sein de l'administration fiscale d'Eswatini. Elle travaille à la facilitation, au suivi et à la mise en œuvre du plan stratégique et du plan organisationnel annuel d'ERS.

Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques d'IDS, du gouvernement britannique, du gouvernement norvégien ou de la Fondation Bill & Melinda Gates.



L'ICTD est basé à l'Institut of Development Studies, Brighton BN1 9RE UK.



Ce résumé est distribué sous la licence [Creative Commons Attribution 4.0 International \(CC BY\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/), qui permet l'utilisation, la distribution et la reproduction sans restriction sur n'importe quel support, à condition que les auteurs originaux et la source soient crédités et que toute modification ou adaptation soit indiquée.

© Institute of Development Studies 2023.

L'ICTD est financé par

BILL & MELINDA GATES foundation

